

CHAPITRE I : La cité comme communauté humaine parfaite

Le chapitre I constitue une sorte d'introduction du Livre I des politiques dans laquelle Aristote présente sa méthode « scientifique » pour aborder et comprendre comment s'organisent les différents rapports de pouvoirs qui s'établissent dans la cité.

La définition de la cité pour Aristote :

Comme toute méthode scientifique, Aristote part d'un postulat initial. Les hommes éprouvent le besoin naturel de se regrouper en communautés. Familiales à l'origine, ces dernières en se regroupant forment des villages qui ensuite tendent à se développer en des ensembles plus vastes : les cités.

La cité (*polis*) est donc la forme la plus aboutie de la communauté humaine, qui est elle-même une nécessité naturelle. Elle permet, pour Aristote de satisfaire les besoins des individus, en terme de protection, et de gestion des richesses, mais aussi en favorisant l'épanouissement des individus, notamment au plan intellectuel. C'est ce qu'Aristote appelle un « certain bien » et qui est l'objectif recherché par la cité.

Distinction entre les quatre formes d'autorité :

Au sein de la cité quatre formes de pouvoirs coexistent :

- le pouvoir politique,
- le pouvoir royal,
- le pouvoir familial,
- le pouvoir despotique, c'est-à-dire celui qui concerne les relations entre le maître et son esclave.

Mais, pour Aristote, il serait faux de penser que ces 4 formes de pouvoir sont identiques. Pour Aristote, chacun de ses pouvoirs s'exerce de façon différente en utilisant, pour chacun des qualités spécifiques.

C'est dans le chapitre II, qu'Aristote entend faire l'analyse conceptuelle de chacun de ces 4 pouvoirs. Cette analyse lui permettra de démontrer que la cité est le cadre naturel de l'homme et c'est ce qui fait dire à Aristote que l'Homme est « un animal politique ».